

Communauté d'Afrique de l'Est – Seychelles

Un secteur bancaire seychellois développé, confronté à de nouveaux défis

Le secteur bancaire seychellois est développé, concentré autour de trois banques et comporte un secteur *offshore* important. La Banque centrale compte mettre en place une stratégie de développement basée sur les *fintechs*. Face à la crise, elle a pris des mesures pour assurer la stabilité du secteur bancaire et financier. L'AFD est le seul acteur français présent dans le secteur bancaire seychellois.

1- Le secteur bancaire seychellois est développé, avec un secteur *offshore* important

Les actifs bancaires seychellois représentaient 105% du PIB en 2019 soit 1,3 Md€. Le taux de bancarisation est de 94%. Les dépôts atteignent 95,7% du PIB en 2020. Ce niveau important de dépôts accroît la capacité de prêts des banques seychelloises : les crédits au secteur privé ont ainsi représenté 297,4% du PIB en 2020.

Le secteur bancaire seychellois est caractérisé par une concentration élevée des actifs entre les trois plus grandes banques, qui détiennent ainsi plus de 80% des actifs en 2018 selon la CBS.

Sur les cinq banques à capitaux seychellois, quatre sont détenues majoritairement par le gouvernement : la Nouvobanq, la Seychelles Commercial Bank, la Housing Finance Corporation et la Development Bank of Seychelles. Il n'existe qu'une seule banque privée seychelloise, la Seychelles Credit Union qui est une banque mutualiste. Les banques étrangères présentes aux Seychelles sont la Al Salam Bank (Bahrain), la Bank al Habib (Pakistan), la Bank of Baroda (Inde), la Bank of Ceylan (Sri Lanka), l'ABSA Bank (Afrique du Sud) et la SBM (Maurice).

Le secteur *offshore* seychellois occupe une place importante dans l'économie du pays. En 2019, le stock net d'investissement dans l'*offshore* aux Seychelles représentait 60,4% des investissements nets reçus de l'étranger, soit 1,1Mds USD.

Le secteur est régulé par la Central Bank of Seychelles (CBS). La loi qui régule le secteur bancaire seychellois est le *Financial Institution Act (FIA)* de 2004, plusieurs fois amendé. La *Single Licensig Guidelines* a été mise en place en 2011 et révisée en décembre 2018. Cette directive permet aux banques de réaliser avec une seule licence des activités *offshore* et *onshore*.

2- Le secteur bancaire seychellois doit poursuivre sa modernisation et sa mise en conformité, tout en surmontant la crise sanitaire

Les Seychelles aspirent à développer les innovations financières. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement mise sur les zones franches (*Seychelles International Trade Zones*) et les avantages fiscaux qui y sont associés afin d'attirer les investisseurs du secteur des *fintechs*. A cette fin, la CBS, en collaboration avec le gouvernement, met l'accent sur une amélioration de la qualité des infrastructures nécessaires à l'innovation financière et des mesures de régulation adaptées à ces innovations financières.

L'Union européenne a placé en 2020 les Seychelles sur la liste des juridictions fiscales non coopératives. Le gouvernement a entamé un travail de mise à jour de sa législation, réglementation et des pratiques afin de se mettre en conformité avec les standards européens.

Pour faire face à la crise sanitaire et accompagner le secteur bancaire, la CBS a adopté des mesures de soutien. La restructuration des prêts des ménages ou des entreprises touchées par la crise devrait réduire le risque de faillites et de défauts de crédits qui pourraient affecter le secteur bancaire. Le taux d'intérêt de la politique monétaire a été réduit à 4% pour faciliter le refinancement des banques. Le ratio de réserves des banques auprès de la banque centrale est resté inchangé à 13%.

Les mesures prises ont permis de maintenir la stabilité du secteur bancaire. Selon la Banque centrale, le taux de prêts non performants est resté en dessous de 3,2% en mai 2020 contre 2,8% en janvier 2020. La rentabilité des actifs nets a connu un plus bas à -2,4% en juin contre 6,6% en février 2021.

3- L'AFD est le seul acteur français présent dans le secteur bancaire seychellois

L'Agence française de développement détient 20% du capital de la Development Bank of Seychelles, aux côtés de l'Etat seychellois (60,5 %) et de la BEI.

ETABLISSEMENTS	NATIONALITE
Al Salam Bank Seychelles Limited	Bahrain
Bank al Habib	Pakistan
Bank of Baroda	Inde
Bank of Ceylon	Sri Lanka
Absa Bank Seychelles Ltd	Afrique du Sud (filiale d'Absa)
Development Bank of Seychelles	Seychelles (établissement public)
Housing Finance Company Limited	Seychelles (établissement public)
Mauritius Commercial Bank Ltd	Maurice
Nouvobanq	Seychelles (banque publique)
Seychelles Commercial Bank	Seychelles (banque publique)
Seychelles Credit Union	Seychelle (établissement mutualiste)
State Bank of Maurice (Seychelles)	Maurice

Figure 1 : Liste des banques présentes aux Seychelles

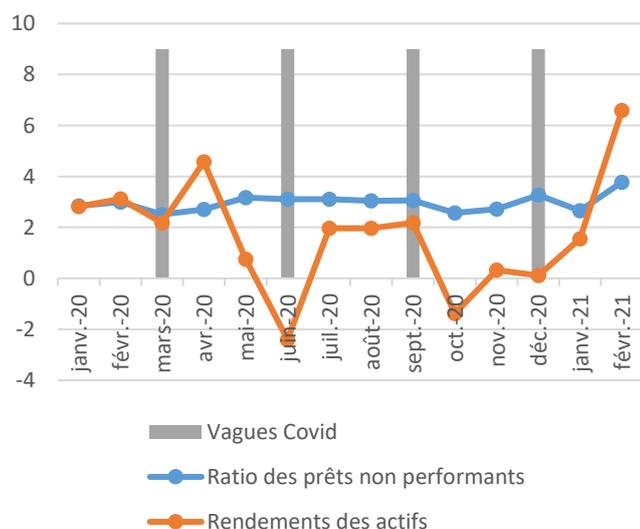


Figure 2 : Evolution des actifs bancaires

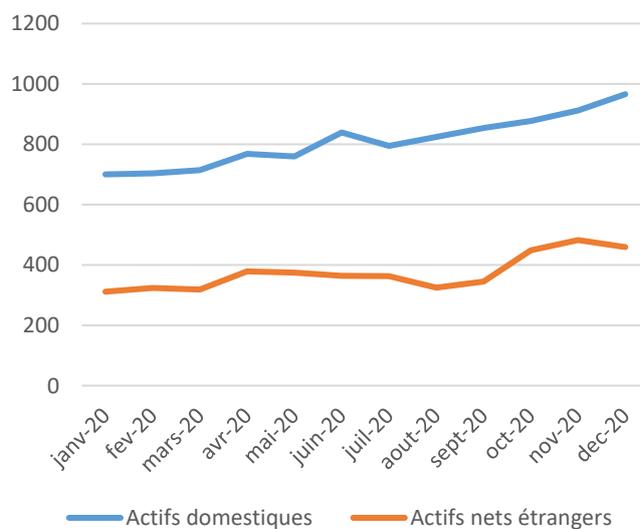


Figure 3 : Evolution de certains indicateurs bancaires (en Millions €)